

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF », MENTION « SPORTS A ROULETTES »

Le titulaire du DEJEPS « sports à roulettes » exerce le métier d'entraîneur dans l'une des disciplines des sports à roulettes. Il a vocation à intervenir dans le domaine de l'enseignement et du perfectionnement sportif dans l'une des disciplines des sports à roulettes, à coordonner des projets sportifs. Il peut également remplir des fonctions d'agent de développement et de formateur dans le cadre de projets sportifs régionaux.

Les structures employeuses des titulaires du DEJEPS « sports à roulettes » sont principalement les associations sportives affiliées à la fédération française de roller et skateboard, les clubs et les ligues notamment, ces structures employeuses sont également des collectivités territoriales ou des structures privées.

Le titulaire du DEJEPS « sports à roulettes » développent également son activité professionnelle avec le statut de travailleur indépendant.

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des UC 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des UC 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de sports à roulettes</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de sports à roulettes en lien avec les spécificités des publics encadrés</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en sports à roulettes - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de sports à roulettes, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous

<p>Elaboration et partage de programmes sportifs en sports à roulettes adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	--	--	---

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de sports à roulettes</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en sports à roulettes - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de sports à roulettes en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure de sports à roulettes en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de sports à roulettes afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins
--	---	---	--

	C2.4 - Animer la démarche qualité		particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de sports à roulettes - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
--	-----------------------------------	--	--

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN SPORTS A ROULETTES

<p>Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en sports à roulettes</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans le cadre des objectifs de la structure de sports à roulettes adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition de démarches d'entraînement adaptés aux</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en sports à roulettes en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) Une épreuve certificative commune aux UC 3 et 4 réalisée au moyen de la conduite en sécurité d'une séquence d'entraînement dans l'une des disciplines des sports à roulettes suivie d'un entretien portant d'une part sur la conduite en sécurité de la séquence et d'autre part sur la conduite d'une démarche de perfectionnement sportif en sports à roulettes s'appuyant sur un document portant sur la planification annuelle</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en sports à roulettes adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement en sports à roulettes adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en sports à roulettes notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement en sports à roulettes adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en sports à roulettes en prenant en compte les caractéristiques physiques,
---	--	--	--

<p>objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en sports à roulettes en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en sports à roulettes en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse des potentiels et les limites des compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en sports à roulettes à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en sports à roulettes à partir des singularités des stagiaires</p>	<p>d'entraînement en sports à roulettes à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en sports à roulettes en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>d'entraînement sportif dans l'une des disciplines des sports à roulettes en compétition</p> <p>2) Une épreuve composée d'un entretien portant sur la conduite de minimum deux actions de formation en sports à roulettes s'appuyant sur un document portant sur la conduite d'une démarche de formation</p>	<p>motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en sports à roulettes en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en sports à roulettes - Élabore des scénarios pédagogiques en sports à roulettes adapté aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions en sports à roulettes en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en sports à roulettes en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en sports à roulettes - Évalue des actions de formation en sports à roulettes au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
---	--	--	--

UC 4 : ENCADRER LES SPORTS A ROULETTES EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du roller en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement des sports à roulettes en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des activités de</p>	<p>C4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en sports à roulettes</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3 - Réaliser les gestes</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d'une épreuve certificative commune aux UC 3 et 4 réalisée au moyen de la conduite en sécurité d'une séquence d'entraînement dans l'une des disciplines des sports à roulettes suivie d'un entretien portant d'une part sur la conduite en sécurité de la séquence et d'autre part sur la conduite d'une démarche de</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en sports à roulettes - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en sports à roulettes en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter les disciplines en sécurité - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la
--	--	---	--

<p>sports à roulettes en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en sports à roulettes</p>	<p>professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants des sports à roulettes en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en sports à roulettes tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>perfectionnement sportif en sports à roulettes s'appuyant sur un document portant sur la planification annuelle d'entraînement sportif dans l'une des disciplines des sports à roulettes en compétition</p>	<p>pratique des sports à roulettes pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en sports à roulettes en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique des sports à roulettes - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique des sports à roulettes et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de sports à roulettes - Prévient les comportements à risque en sports à roulettes - Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques) - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
---	--	--	---